

REGLEMENT SPORTIF 2011 – Modification de notation au 25/10/2011

ARTICLE 2 - MODALITÉS DE LA RENCONTRE ENTRE A.S.

Les rencontres se déroulent en trois tours :

❖ **PREMIER TOUR :**

- 1 quadrette : 6 points au vainqueur ou 3 à chaque équipe si match nul,
- 1 double : 4 points au vainqueur ou 2 à chaque équipe si match nul,
- 1 simple : 4 points au vainqueur ou 2 à chaque équipe si match nul.

❖ **DEUXIEME TOUR :**

- 3 épreuves de point : 2 points au vainqueur ou 1 point à chacun si match nul,
- 3 épreuves de tir : 2 points au vainqueur ou 1 point à chacun si match nul.

❖ **TROISIEME TOUR :**

Identique au 1er tour.

Chaque rencontre se déroule donc sur **40** points au total.

En cas de forfait, l'équipe gagnante par forfait marque un résultat de **40 à 0**

La feuille de match attestant le résultat est signée par le responsable (ou manager) de chaque équipe, après avoir signifié les réserves éventuelles. Au-delà aucune contestation n'est recevable

Précision sur les compositions d'équipes

Elles peuvent toujours évoluer en formation ESB